

# Commune de Paudex

Municipalité



Préavis N°06 - 2025 au Conseil communal

**Renforcement des réseaux des eaux claires (EC), des  
eaux usées (EU), de l'eau potable et d'électricité du  
périmètre des Côtes Saint-Maire et de Bochat**

**Crédit d'étude**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. Objet du préavis .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Analyse des travaux .....</b>	<b>3</b>
2.1. Périmètre de l'étude.....	3
2.2. Etude des travaux .....	3
2.3. Bureau d'ingénieur EU-EC.....	4
2.4. Électricité .....	4
2.5. Travaux.....	5
<b>3. Coûts.....</b>	<b>5</b>
<b>4. Conclusions .....</b>	<b>6</b>

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

## **1. Objet du préavis**

A la suite de l'adoption du nouveau Plan d'affectation communal (PaCom), la commune de Paudex verra son paysage urbanistique se modifier considérablement dans les prochaines années.

Notre prévision se table sur la construction d'environ 200 à 250 logements dans les 5 à 7 ans.

Les projets les plus avancés, actuellement au stade d'avant-projet ou du permis de construire portent déjà à l'heure actuelle sur environ 130 logements qui seront réalisés dans les 2 à 3 ans.

Une des conséquences de ces nouvelles constructions, est que, nous devons prévoir le raccordement des nouveaux logements et le renforcement de nos réseaux de EC, EU, eau potable et d'électricité.

Par ce préavis, la Municipalité de Paudex demande au Conseil communal un crédit de CHF 131'000.00 TTC afin de financer les études pour le renforcement de nos réseaux.

## **2. Analyse des travaux**

### **2.1. Périmètre de l'étude**

Les premières constructions, dans la planification à 3 ans, se trouvent dans les périmètres suivants. (Voir plan annexé)

1. Quartier Côtes St-Maire, 3 immeubles avec environ 90 logements,
2. Le quartier de Bochat, sur les parcelles 550 – 221 – 219, 4 immeubles avec environ 56 logements.
3. Rénovation du Simplon 18, station d'essence avec 11 logements

Ces constructions impliquent un contrôle des besoins et d'adaptation des infrastructures.

### **2.2. Etude des travaux**

Concernant l'évacuation des eaux, il s'agit de vérifier l'état structurel des canalisations existantes et de vérifier leurs capacités hydrauliques. Les réseaux d'évacuation des eaux usées et des eaux claires doivent être en mesure d'évacuer les futures eaux raccordées.

Plusieurs événements lors de pluies importantes ont déjà mis en lumière des problèmes de mises en charge du réseau ce qui ont provoqué des refoulements dans les habitations branchées sur les canalisations communales.

L'opportunité de ces travaux permettra, d'adapter d'autres réseaux comme, Swisscom, Sunrise ou d'électricité.

### 2.3. Bureau d'ingénieur EU-EC

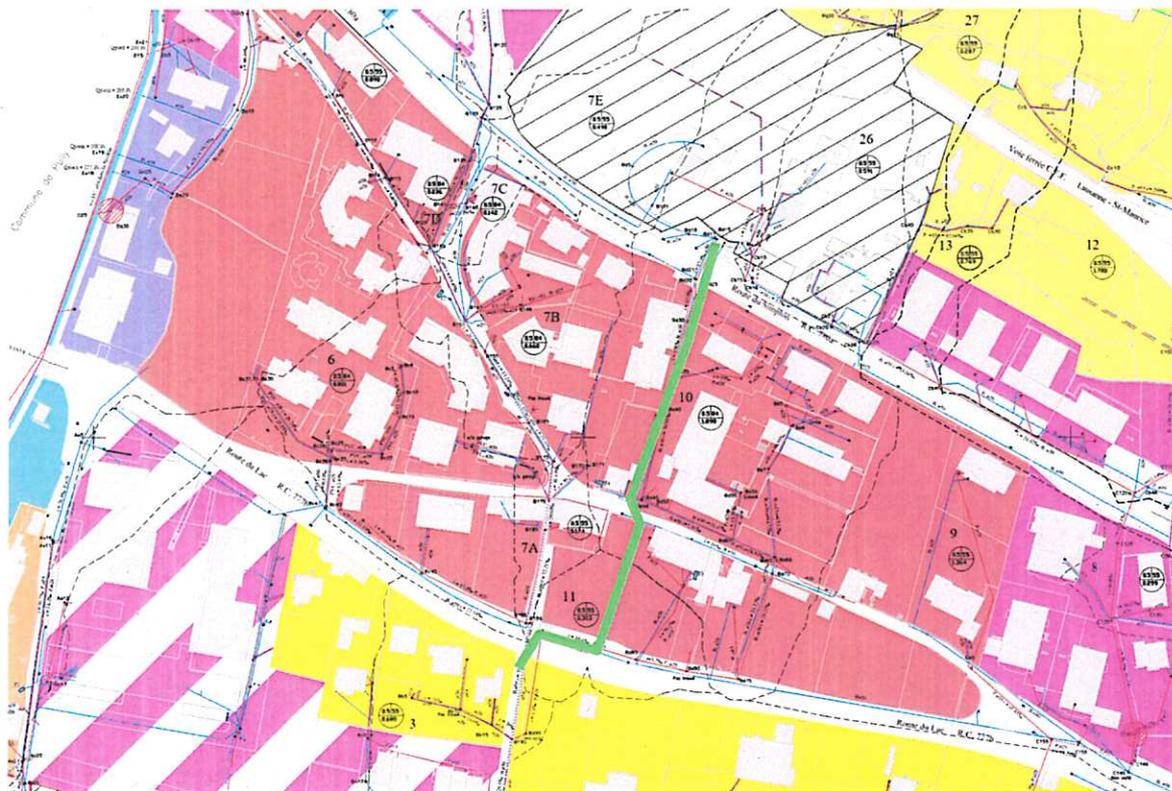
Au vue des sommes à engager, nous avons procédé à un appel d'offre de gré à gré, comme l'autorise la loi sur les marchés publics. Après audition des trois bureaux, notre choix s'est porté sur le bureau RIBI SA. Ce bureau est spécialisé dans des réseaux hydrauliques et travaux génie civile multi fluide. Son analyse et sa projection des travaux futurs nous a convaincu.

Ce bureau, de par sa taille et son équipe, est en mesure d'offrir directement toutes les compétences nécessaires à la réalisation de ce mandat.

La zone d'étude débute aux parcelles de la route du Simplon 21 et 23 et aboutit au chemin des Peupliers, mais cela doit être confirmé par les vérifications hydrauliques.

Plusieurs variantes de tracé sont envisagées, l'étude permettra de retenir le tracé le plus opportun. Actuellement, le tracé privilégié est de traverser la route du Simplon et rejoindre le chemin des Ecoliers. Ensuite, il faut traverser la route de la Bordinette. Ensuite, il faudra traverser la Campagne Marcel et rejoindre la route du Lac. Il est prévu de raccorder les deux nouvelles canalisations d'eaux usées et d'eaux claires en Amont du chemin des Peupliers.

Sur ce tracé, plusieurs chambres de visite sont des chambres doubles, c'est-à-dire qu'un simple muret sépare les eaux usées et les eaux claires. Ces ouvrages non-conformes ont l'inconvénient de permettre le déversement de l'un dans l'autre et générer des refoulements dans le cas présent. Ces ouvrages seront mis également en conformité dans le cadre des futurs travaux de collecteurs.



### 2.4. Électricité

L'étude pour la partie électrique est gérée par les SIL (Services Industriels de Lausanne). Ils connaissent bien notre réseau électrique et effectuent déjà son exploitation, sa maintenance ainsi que la gestion des demandes de raccordement depuis le 1er janvier 2023.

Il s'agit d'analyser l'impact des nouvelles constructions, attendues à Paudex dans les 3-7 ans, sur le réseau électrique. Cette étude nous permettra de décider de la meilleure option pour assurer la distribution d'électricité aux futures constructions dans une logique d'optimisation technico-économique.

L'étude comprend les parties suivantes :

- a- Inventaires des besoins énergétiques et leurs planifications dans le temps sur l'ensemble du territoire communal
- b- Détermination de l'impact du scénario de référence sur les infrastructures du réseau, évaluation de la répartition des charges sur les équipements (postes, coffrets, câbles)
- c- Détermination des travaux à réaliser, avec chiffrage des investissements par rapport à l'analyse globale sous b), dimensionnement des raccordements, détermination des câbles à poser/renforcer et des

## 2.5. Travaux

Au terme de l'étude nous pourrions planifier la réalisation des divers renforcements en prévision de l'avancée des projets de construction. Cette planification prise assez en amont, permettra d'avoir des réseaux opérationnels pour les nouvelles.

## 3. Coûts

Le tableau ci-dessous, illustre le détail des coûts selon les devis reçus du bureau RIBI SA et des SiL.

Description	Coûts (Fr.)
Prestations d'ingénieurs hydrauliciens <i>Selon prestations SIA103 phases 31-32-33-41</i>	66'000.00
Réserve pour divers autres prestataires (de son besoin) <i>géotechniciens, ingénieur civil, inspections TV et tracée du renforcement du réseau électrique</i>	18'000.00
Frais (impressions, déplacements, etc...) - env. 3%	2'500.00
Étude de renforcement du réseau électrique – Devis SiL	18'750.00
<b>Total Brut</b>	<b>102'250.00</b>
Divers et imprévus - env. 15%	15'934.00
<b>Total intermédiaire</b>	<b>121'184.00</b>
TVA 8.1%	9'816.00
<b>Total net</b>	<b>131'000.00</b>

## 4. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### le Conseil communal de Paudex

- dans sa séance du 6 octobre 2025,
- vu le préavis municipal n°06-2025,
- vu/ouï le rapport de la Commission des finances,
- vu/ouï le rapport de la Commission ad hoc désignée pour examiner cet objet,
- considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

### d é c i d e

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 131'000.00 TTC destiné à financer la phase d'études de projet de renforcement des réseaux d'eau clair, d'eau usée et d'électricité,
2. d'autoriser la Municipalité à prélever tout ou partie de cette somme sur les disponibilités de la bourse communale,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense selon les normes en vigueur.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Vice-Syndique

Céline Dillner-Reichen

Le Secrétaire municipal



Nicolas Chamorel

**Approuvé**

par la Municipalité dans sa séance du 12 août 2025

**Délégué municipal**

Farhad Kehtari, Municipal,  
Finances – Services industriels - Informatique  
Jean-Philippe Chaubert, Syndic,  
Administration générale - assainissement - travaux - mobilité.